

CONCOURS EXTERNE DU CAPET ET CAFEP
MATERIELS CANDIDAT
SESSION 2026

SECTION : BIOTECHNOLOGIES

OPTION : BIOCHIMIE-GENIE BIOLOGIQUE - CONCOURS BAC+3 Δ
FSLDE7100E

DATE	INTITULÉ DE L'ÉPREUVE	MATÉRIELS CANDIDATS
1) La date et l'heure de début de l'épreuve figurent sur votre convocation pour ce concours.	Première épreuve d'admissibilité	- L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.
2) La date et l'heure de début de l'épreuve figurent sur votre convocation pour ce concours.	Seconde épreuve d'admissibilité	- L'utilisation du dictionnaire français-anglais est autorisée. - Calculatrice autorisée selon les modalités de la circulaire du 17 juin 2021 publiée au BOEN du 29 juillet 2021. - L'usage de tout autre ouvrage de référence, de tout autre matériel électronique est rigoureusement interdit.

Matériels autorisés pour toutes les épreuves: Crayon à papier HB-2B, gomme, taille-crayon, crayons et feutres de couleurs, feutres, stylo, règle graduée, compas ordinaire, équerre, rapporteur, correcteur à sec (correcteur à bande, type souris).

Consignes concernant les copies

- les zones d'identification et de codage doivent être complétées en MAJUSCULES sur chacune des copies que vous remettrez.
- ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- paginer votre composition correctement dans la zone en bas à droite de chacune des quatre pages de chaque feuille y compris vos éventuelles pages vierges. Chaque pagination doit contenir le numéro de la page et le total des pages de votre composition (Ex : 1/16 ; 2/16 ; 3/16 ... 16/16).

Les copies doivent être rédigées avec un stylo dont l'encre est de couleur foncée.

Vous ne devez en aucun cas :

- agrafer vos copies mais les insérer les unes dans les autres ;
- coller des parties du sujet, ou de copie ;
- joindre vos brouillons aux copies rendues.

CONCOURS EXTERNE DU CAPET ET CAFEP

MATERIELS CANDIDAT

SESSION 2026

SECTION : BIOTECHNOLOGIES

OPTION : SANTE-ENVIRONNEMENT - CONCOURS BAC+3 Δ

FSLDE7200E

DATE	INTITULÉ DE L'ÉPREUVE	MATÉRIELS CANDIDATS
1) La date et l'heure de début de l'épreuve figurent sur votre convocation pour ce concours.	Première épreuve d'admissibilité	- L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.
2) La date et l'heure de début de l'épreuve figurent sur votre convocation pour ce concours.	Seconde épreuve d'admissibilité	- L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Matériels autorisés pour toutes les épreuves: Crayon à papier HB-2B, gomme, taille-crayon, crayons et feutres de couleurs, feutres, stylo, règle graduée, compas ordinaire, équerre, rapporteur, correcteur à sec (correcteur à bande, type souris).

Consignes concernant les copies

- les zones d'identification et de codage doivent être complétées en MAJUSCULES sur chacune des copies que vous remettrez.
- ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- paginer votre composition correctement dans la zone en bas à droite de chacune des quatre pages de chaque feuille y compris vos éventuelles pages vierges. Chaque pagination doit contenir le numéro de la page et le total des pages de votre composition (Ex : 1/16 ; 2/16 ; 3/16 ... 16/16).

Les copies doivent être rédigées avec un stylo dont l'encre est de couleur foncée.

Vous ne devez en aucun cas :

- agrafer vos copies mais les insérer les unes dans les autres ;
- coller des parties du sujet, ou de copie ;
- joindre vos brouillons aux copies rendues.

CONCOURS EXTERNE DU CAPET ET CAFEP
MATERIELS CANDIDAT
SESSION 2026
SECTION : DESIGN ET METIERS D'ART - CONCOURS BAC+3 Δ
FSLDE6504E

DATE	INTITULÉ DE L'ÉPREUVE	MATÉRIELS CANDIDATS
1) La date et l'heure de début de l'épreuve figurent sur votre convocation pour ce concours.	Première épreuve d'admissibilité	- L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.
2) La date et l'heure de début de l'épreuve figurent sur votre convocation pour ce concours.	Seconde épreuve d'admissibilité	-L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit. - Matériel graphique noir et blanc et couleur autorisé. - Le choix des moyens d'expression est libre, à l'exclusion des produits à séchage lent, des lettres et trames transfert, de tout document préfabriqué et de tout produit pouvant provoquer des émanations toxiques (en particulier les aérosols qui sont strictement interdits). - Les documents fournis avec le sujet ne doivent en aucun cas être découpés ou collés entièrement ou en partie sur les planches. - Les candidats doivent exclusivement utiliser les supports mis à leur disposition par le centre d'examen dans la salle où se déroule le concours.

Matériels autorisés pour toutes les épreuves: Crayon à papier HB-2B, gomme, taille-crayon, crayons et feutres de couleurs, feutres, stylo, règle graduée, compas ordinaire, équerre, rapporteur, correcteur à sec (correcteur à bande, type souris).

Consignes concernant les

copies :

- les zones d'identification et de codage doivent être complétées en MAJUSCULES sur chacune des copies que vous remettrez.
- paginer dans la zone en bas à droite de chacune des quatre pages de chaque feuille y compris vos éventuelles pages vierges. Chaque pagination doit contenir le numéro de la page et le total des pages de votre composition (Ex : 1/16 ; 2/16 ; 3/16 ... 16/16).

Les copies doivent être rédigées avec un stylo dont l'encre est de couleur foncée.

Vous ne devez en aucun cas :

- agrafer vos copies mais les insérer les unes dans les autres ;
- coller des parties du sujet, ou de copie ;
- joindre vos brouillons aux copies rendues.

**CONCOURS EXTERNE DU CAPET ET CAFEP
MATÉRIELS CANDIDAT
SESSION 2026**

SECTION : HOTELLERIE-RESTAURATION

OPTION : SCIENCES ET TECHNOLOGIES CULINAIRES - CONCOURS BAC+3 Δ

FSLDE8510E

DATE	INTITULÉ DE L'ÉPREUVE	MATÉRIELS CANDIDATS
1) La date et l'heure de début de l'épreuve figurent sur votre convocation pour ce concours.	Première épreuve d'admissibilité	- Calculatrice autorisée selon les modalités de la circulaire du 17 juin 2021 publiée au BOEN du 29 juillet 2021. - L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout autre matériel électronique est rigoureusement interdit
2) La date et l'heure de début de l'épreuve figurent sur votre convocation pour ce concours.	Seconde épreuve d'admissibilité	- Calculatrice autorisée selon les modalités de la circulaire du 17 juin 2021 publiée au BOEN du 29 juillet 2021. - L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout autre matériel électronique est rigoureusement interdit

Calculatrice : L'usage doit respecter les dispositions de la circulaire du 17 juin 2021 publiée au bulletin officiel de l'éducation nationale n°30 du 29 juillet 2021 (<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENH2119786C.htm>), les matériels et fonctionnalités autorisés étant les suivants :

- calculatrices non programmables sans mémoire alphanumérique ;
- calculatrices avec mémoire alphanumérique et/ou avec écran graphique disposant d'une fonctionnalité « mode examen » répondant aux spécificités suivantes :
 - neutralisation temporaire de l'accès à la mémoire de la calculatrice ou l'effacement définitif de cette mémoire ;
 - blocage de toute transmission de données, que ce soit par Wifi, Bluetooth ou par tout autre dispositif de communication à distance ;
 - présence d'un signal lumineux clignotant sur la tranche haute de la calculatrice, attestant du passage au « mode examen » ;
 - non réversibilité du « mode examen » durant toute la durée de l'épreuve.

Matériels autorisés pour toutes les épreuves: Crayon à papier HB-2B, gomme, taille-crayon, crayons et feutres de couleurs, feutres, stylo, règle graduée, compas ordinaire, équerre, rapporteur, correcteur à sec (correcteur à bande, type souris).

Consignes concernant les copies

- les zones d'identification et de codage doivent être complétées en MAJUSCULES sur chacune des copies que vous remettrez.
- ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- paginer votre composition correctement dans la zone en bas à droite de chacune des quatre pages de chaque feuille y compris vos éventuelles pages vierges. Chaque pagination doit contenir le numéro de la page et le total des pages de votre composition (Ex : 1/16 ; 2/16 ; 3/16 ... 16/16).

Les copies doivent être rédigées avec un stylo dont l'encre est de couleur foncée.

Vous ne devez en aucun cas :

- agrafer vos copies mais les insérer les unes dans les autres ;
- coller des parties du sujet, ou de copie ;
- joindre vos brouillons aux copies rendues.

CONCOURS EXTERNE DU CAPET ET CAFEP

MATERIELS CANDIDAT

SESSION 2026

SECTION : INFORMATIQUE, SECURITE ET MANAGEMENT DES SYSTEMES D'INFORMATION - CONCOURS BAC+3 Δ

FSLDE8031E

DATE	INTITULÉ DE L'ÉPREUVE	MATÉRIELS CANDIDATS
1) La date et l'heure de début de l'épreuve figurent sur votre convocation pour ce concours.	Première épreuve d'admissibilité	- L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.
2) La date et l'heure de début de l'épreuve figurent sur votre convocation pour ce concours.	Seconde épreuve d'admissibilité	Sont autorisés : - Lexique SQL sans commentaire ni exemple d'utilisation des instructions - Règle à dessiner les symboles informatiques Sont interdits : L'usage de tout autre ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Matériels autorisés pour toutes les épreuves: Crayon à papier HB-2B, gomme, taille-crayon, crayons et feutres de couleurs, feutres, stylo, règle graduée, compas ordinaire, équerre, rapporteur, correcteur à sec (correcteur à bande, type souris).

Consignes concernant les copies

- les zones d'identification et de codage doivent être complétées en MAJUSCULES sur chacune des copies que vous remettrez.
- ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- paginer votre composition correctement dans la zone en bas à droite de chacune des quatre pages de chaque feuille y compris vos éventuelles pages vierges. Chaque pagination doit contenir le numéro de la page et le total des pages de votre composition (Ex : 1/16 ; 2/16 ; 3/16 ... 16/16).

Les copies doivent être rédigées avec un stylo dont l'encre est de couleur foncée.

Vous ne devez en aucun cas :

- agrafer vos copies mais les insérer les unes dans les autres ;
- coller des parties du sujet, ou de copie ;